Éditeur responsable : Stéphane Lasseaux – Administration communale Place de l'Hôtel de Ville – Florennes
Quadrimestriel – Bureau de dépôt : 5620 Florennes

Florennes.comm

01



MARS 2024

Imprimé par l'imprimerie Doneux sur papier certifié FSC–PEFC



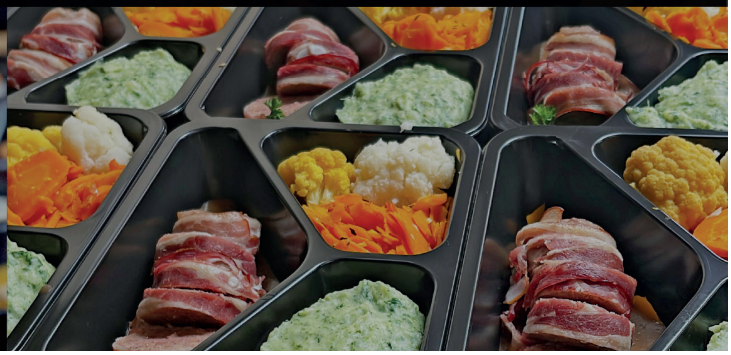
UN PLAT ÉQUILIBRÉ: APD 9€
LIVRAISON À DOMICILE COMPRISE

0800 / 33.040

DES PLATS FRAIS, SAINS ET VARIÉS.

POSSIBLILITÉ D'AGRÉMENTER SON PLAT AVEC UN POTAGE (+1€) ET/OU UN DESSERT(+1€)
SUGGESTIONS À 10,50€ ET 12,50€





MOT DU BOURGMESTRE



Chères Florennoises,
Chers Florennois,

Le calendrier de notre bulletin communal « Florennes.comm » ne m'a pas permis de m'adresser plus tôt à vous...

Dès lors, partant du principe qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année : qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et l'épanouissement dans tous vos projets, tant privés que professionnels.

Sensibles à la santé de nos concitoyens, nous avons énormément travaillé, avec les membres du Plan de cohésion sociale et le SSMG (Service Scientifique de Médecine Générale) afin de créer un Coworking médical, permettant l'accueil de trois médecins dans le bâtiment jouxtant la collégiale. Toutefois, force est de constater que la pénurie de médecins en région rurale constitue bien un problème compliqué à solutionner, car malgré toutes nos démarches et les efforts accomplis, nous n'avons pu attirer de médecins pour l'instant. Néanmoins, nous continuons notre engagement et notre travail de persuasion pour aboutir à l'ouverture de cabinets permettant de prendre soin de notre population.

Dans un autre registre lié aussi à la santé, nous avons travaillé d'arrache-pied, toujours avec la précieuse collaboration du plan de cohésion sociale et de ses différents partenaires, afin de prendre à bras le corps les problèmes d'assuétudes, véritables fléaux de notre société, également présents sur notre territoire.

Comme j'en ai pris l'habitude et afin de vous informer au mieux, voici ci-dessous un petit aperçu de l'évolution de différents dossiers particulièrement importants pour la qualité de vie de tous :

- La liaison de Florennes vers Mettet et ensuite Maredsous nous permettra de désenclaver notre commune, la reliant ainsi à ce grand réseau de mobilité active qu'est le Ravel. Par ce biais, nous créons un levier nous permettant aussi d'accroître la qualité touristique de notre belle entité. Les travaux ont commencé début février.

- Les travaux d'aménagement du Parc des Ducs vont débuter dans les prochains jours. Il s'agit en effet d'un dossier phare, mis en exergue par le Bureau Economique de la Province de Namur, dans le cadre de l'étude pour la redynamisation du centre-ville.

- Le conservatoire de musique pourra rejoindre à terme l'Espace culture, situé avenue Jules Lahaye, afin de constituer, avec le foyer culturel et la bibliothèque, un véritable pôle culturel attractif. Les travaux débuteront également dans les prochaines semaines.

- Les aménagements de la salle Saint-Pierre se clôtureront au début du deuxième semestre de cette année, permettant ainsi à toutes les compagnies musicales, théâtrales, ou autres de disposer de locaux adaptés, favorisant l'expression de leur action et/ou de leur art.

- Le sport n'est pas en reste... Les terrains de football de Morialmé et Florennes ont été équipés d'éclairage Led, permettant une économie certaine d'énergie. D'autres travaux ou améliorations ont également été mis en œuvre pour favoriser les activités sportives.

- Une attention particulière a aussi été réservée aux bâtiments des écoles de notre entité : travaux de rénovation électrique, informatique, remises en peinture dans le cadre du plan pluriannuel...

À la lecture des lignes qui précèdent, je peux comprendre votre interrogation par rapport aux finances communales : toutefois, la politique menée par le Collège communal, dans le cadre de la recherche permanente de subsides, nous a permis de bénéficier, à ce jour, de plus de 5 millions d'euros pour financer les différents projets repris ci-dessus.

Tous ces dossiers ont nécessité énormément de travail, d'engagement et d'investissement de la part de l'ensemble des équipes communales : qu'elles en soient remerciées, d'autant que les embuches ont été régulièrement au rendez-vous. Toutefois, ensemble, nous continuons à garder le cap pour faire évoluer notre commune et les services aux citoyens.

Pour terminer, je me permettrai de reprendre deux citations qui résument bien la ligne de conduite qui nous a guidés pour aboutir dans notre entreprise : tout d'abord, celle de Xavier Dolan : « Tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais », ou encore celle de Mia Hamm : « J'ai appris il y a longtemps qu'il y a quelque chose de pire que de rater l'objectif : ne pas passer à l'action. »

Merci de m'avoir lu.

Votre dévoué Bourgmestre
Stéphane LASSEAUX,

Sambreville
071 77 23 69
Philippeville
071 66 70 66
Fosses-la-Ville
071 66 70 66

BERTRAND
Combustibles S.A.

Nous avons la solution pour vous réchauffer !

Pellets Premium

- Mazout
- Pellets
- Extra agricole

RESTAUR'AGRI PASSION

PORTES OUVERTES
15 & 16 MARS DE 10H à 18H

MAISON DE LA VIGNETTE À SURICE
RUE DE CURIAT 76 (CENTRE DU VILLAGE)
Renseignements au 0491 64 67 52 ou sur

Benjamin Bayet • 0491 64 67 52 • restauragripassion@gmail.com
Rue des Fusillés 71 - 5600 Surice • www.restauragripassion.be

rb informatique
Dépannage • Réparation • Vente • Service à domicile

Romain Bonnewyn
+32 494 23 30 68

Rue Saint Roch 15
5620 FLORENNES
info@rb-informatique.be
RB Informatique
BE 0836.349.143

Devis gratuit !
Sur rendez-vous

Découvrez chaque mois
nos promotions sur notre site web
ainsi que nos services et nos offres
www.rb-informatique.be
rbinformatiques5620

VIDANGE PETIT
0477 28 03 41

VIDANGE PETIT
WWW.VIDANGEPETIT.BE
VIDANGEPETIT@GMAIL.COM

- VIDANGE FOSSE SEPTIQUE
- DÉBOUCHAGE CANALISATION
- INSPECTION AVEC CAMÉRA
- NETTOYAGE DE CITERNE

À VOTRE SERVICE
DEPUIS 20 ANS
AGRÉÉ RÉGION WALLONNE

PRODUCTEUR DE
CoopESEM
RUE DE ROSÉE 8A
5620 CORENNE

La ferme de la rosée
PRODUITS LAITIERS

Horaire :
jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 19h

- FROMAGES
- YAOURTS
- BEURRE
- CRÈME GLACÉE
- LAIT

0474 / 573 506
En vente ici
PRODUITS DE QUALITÉ

SaVeTax
COMPTABILITÉ - CONSEIL - OPTIMISATION FISCALE

Votre comptabilité entièrement digitale,
accesible depuis votre PC & smartphone

www.savetax.be
Tel 081/396.396 Mail info@savetax.be

- Bureau Namur : Rue Hennevauche 14, 5640 Mettet
- Bureau Liège : Rue Guillemins 139, 4000 Liège
- Bureau BW : Allée du Bois de Bercuit 39, 1390 Grez-Doiceau

STOCKBOX
LE SPECIALISTE DU STOCKAGE

2 LIEUX DE STOCKAGE:
• 350 espaces à Philippeville
• 124 espaces à Anderlues

Rue du Moulin 240
PHILIPPEVILLE

Rue de la Station 91
ANDERLUES

PRIX • ACCESSIBILITÉ • SÉCURITÉ
Self-stockage garde-meubles

071 57 03 34 • info@stockbox.be • www.stockbox.be

INFORMATIONS DIVERSES

AVIS AUX CITOYENS – SERVICE TAXES

Formalités pour l'achat d'un conteneur à puce ou d'un conteneur papiers/cartons :

Les formulaires sont disponibles sur le site internet de la commune.

L'achat d'un conteneur à puce se fait par le propriétaire et le paiement peut s'effectuer par Bancontact **uniquement** au chantier communal, situé Avenue Notre-Dame de Foy, 85, ou par virement bancaire (cf. coordonnées sur le formulaire).

*** En aucun cas la poubelle à puce ne doit sortir de l'entité.**

*** Le conteneur à puce est lié à une habitation et ne peut être déplacé.**

Les citoyens recevront le calendrier des collectes 2024 dans leur boîte aux lettres à partir de la mi-décembre.

En cas de problème de collecte :

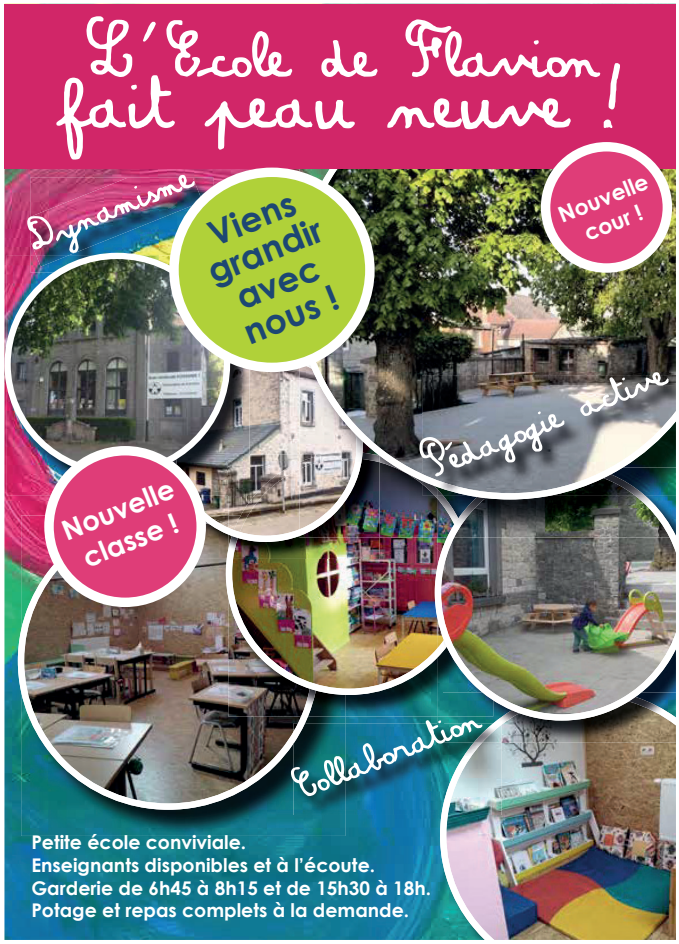
Vous pouvez porter réclamation directement via le site internet du Bep : **www.bep-environnement.be/reclamations** - 081/718.211

Pour tout complément d'informations, nous sommes joignables au 071/68 11 29 – 071/68 14 63 ou par mail : **taxes@florennes.be**



INFORMATIONS DIVERSES






Le Coup de Main
+ DE 35 ANS D'EXPÉRIENCE !
DÉPANNAGE SOCIAL
On recrute !
Plusieurs postes à pourvoir régulièrement
Envoyez vos CV à coupdemainasbl@gmail.com
TITRES SERVICES
Agrément n°01133
• CDD en vue CDI
• Temps plein ou partiel à votre convenance
• Nombreux avantages :
- Tous déplacements défrayés
- Chèques repas
- Assurance hospitalisation
Vanessa, Sophie, Roxane et Jean-Charles sont à votre écoute
Rue des religieuses 13 - 5600 PHILIPPEVILLE


Se chauffer avec un COMBUSTIBLE NEUTRE EN CARBONE
sans changer sa chaudière au mazout ?
Et oui c'est bientôt possible aux Ets Defresne !
CO2 -90%
5 combustibles liquides existant déjà
R33 - EMAG - HVO - BtL - Efuels
A partir d'huiles animales ou végétales recyclées
A partir des déchets de graisse issus de l'alimentaire,...
Renouvelables
Compatibles avec votre chaudière actuelle
Plus d'infos sur www.informazout.be/fr/neutre-en-carbone
Ets DEFRESNE srl Rue Les Bruyères 25 • 5640 BIESME • Tél. 071 72 70 71 • www.mazoutdefresne.be
STOCKAGE DE VOTRE 1/2 PALETTE DE PELLETS


LA FABRIQUE D'INFORMATIQUE
Johany DARVILLE
Dépannage - Matériel - Installation
Assistance Internet & Réseau
Déplacement offert sur présentation de ce bon
* Valable une seule fois par domicile
Rue des Meuniers 27 - 5620 Morville
0497 17 79 89 - www.fabrique-informatique.be


CIDIMMO
SRL
CIDIMMO
IMMOBILIERE
LE PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER
À VOTRE SERVICE
Entreprise n° 0418.420.188
Agent immobilier - IPI n°504.131
071 72 91 93
www.cidimmo.be
Cidimmo
martine.charlier@cidimmo.be
Rue Reine Elisabeth 24
5640 Mettet





INFORMATIONS DIVERSES



FLOCAGE DES VÉHICULES COMMUNAUX

L'administration communale a souhaité réaliser un flocage de tous les véhicules qui circulent au sein de l'entité.

Chaque véhicule floqué a un numéro qui est directement relié au dossier administratif de celui-ci, ce qui permet une meilleure gestion des interventions et des entretiens.

Ce flocage permet aussi de repérer nos techniciens sur site, qui ne pourront ainsi plus être confondus avec d'autres sociétés qui travaillent sur notre territoire.

Article rédigé par Catherine BARTHELEMY, Echevine en charge de la gestion du parc automobile communal

INFORMATIONS DIVERSES



2024 : ANNÉE D'ÉLECTIONS !!!!!

En juin 2024, les électeurs participeront aux élections fédérales, régionales et européennes.

Qui vote ?

Electeurs et électrices belges

Belges résidant en Belgique

- **Les belges (de plus de 18 ans)** inscrits dans les registres de la population d'une commune belge ne doivent pas s'inscrire pour les élections. Ils sont automatiquement inscrits sur la liste des électeurs pour toutes les élections.

Nouveauté

- **Le vote des jeunes de 16 et 17 ans :**

Les jeunes belges ne doivent pas s'inscrire pour le Parlement Européen. Ils figureront d'office sur la liste des électeurs. Cependant, le vote ne sera pas obligatoire pour eux.

Les jeunes européens résidant en Belgique doivent s'inscrire s'ils veulent voter pour le Parlement Européen au plus tard le 31 mars 2024.

Belges résidant à l'étranger

Sur le site du **Service public fédéral - Affaires étrangères**, retrouvez les informations utiles pour les belges résidant à l'étranger.

Attention, deux distinctions majeures sont à prendre en considération : que l'on soit domicilié dans ou hors Union européenne.

Electrices et électeurs étrangers

Si vous êtes une ou un citoyen européen résidant en Belgique, vous pouvez participer en Belgique aux élections pour le Parlement européen et voter pour des candidates et candidats sur des listes belges. Dans ce cas, vous ne pourrez pas participer aux élections du Parlement européen dans votre pays d'origine.

Indisponibilité le jour du vote ?

- Soit donner procuration à un citoyen (les formulaires de procuration sont disponibles au Service population de l'Administration communale ou sur le site fédéral elections.fgov.be).
- Soit envoyer un justificatif avec le motif d'absence au Juge de Paix du Canton qui jugera la recevabilité de l'absence.

Faites votre choix.....

Sources : site fédéral : https://elections.fgov.be/











LE SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL SE POURVOIT EN MATÉRIEL…

En vue d'accroître son efficacité sur le terrain, notre service technique communal s'est doté d'une mini pelle « CASE », équipée d'un montaber et de trois bacs. Cet engin est essentiellement utilisé en voirie et en terrassement. La seconde acquisition consiste en un chargeur à pneus avec un double bac de déversement, utilisé notamment pour charger les saleuses. Cette machine assure également la maintenance au chantier communal.

Article rédigé par Catherine BARTHELEMY,
Echevine en charge de la gestion
du parc automobile communal

INFORMATIONS DIVERSES

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE TERRITOIRE : PRÉSENTATION ET RAPPEL DES PROCÉDURES

Vous souhaitez organiser un événement sur la voie publique ou un événement dans un milieu clos mais accessible au public…?

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire et obligatoire d'en faire la demande auprès de la commune pour en obtenir l'autorisation.

Cette autorisation administrative vous permet d'organiser correctement vos activités, tenant compte des prescrits légaux qui prévalent en ces matières, notamment le Règlement Général de Police Administrative (RGPA), l'organisateur étant toujours responsable de son événement.

Les procédures sont les suivantes :

1. Les demandes doivent parvenir par mail, soit via l'adresse travaux@florennes.be ou evenements@florennes.be.
2. Toutes les demandes doivent nous être adressées au minimum deux mois avant l'événement et être complètes (détails, plans de circulation, photos, …). Ce délai est important, car divers avis sont sollicités à savoir : celui du Conseiller en Prévention, de la Zone de Police et de la Zone de Secours. Les dernières leçons de l'actualité nous ont amenés à organiser de plus en plus de réunions de sécurité.



3. S'il y a besoin de matériel, il est demandé d'en effectuer la réservation assez longtemps à l'avance pour la disponibilité des stocks.
4. Si vous avez d'éventuelles questions concernant la complétude du dossier de demande d'organisation d'événements ou autres explications nécessaires, vous pouvez vous rendre en nos bureaux, rue Henry de Rohan Chabot, 57 A, à Florennes ou prendre contact avec Madame Delphine MONARD au 071/68 11 25.
5. Nous en profitons également pour vous informer qu'un formulaire dématérialisé est en cours d'élaboration.

Dans tous les cas, ayez le bon réflexe de contacter la commune avant toute démarche relative à l'organisation de votre événement.

Article rédigé par Delphine MONARD,
Service technique

QUALITÉ DE VIE

DEUX AGENTS POUR CONSTATER LES INFRACTIONS COMMUNALES ET ENVIRONNEMENTALES

L'agent constatateur est chargé de chercher, constater, poursuivre et réprimer les infractions en matière d'environnement (dépôts clandestins, encombrement et nettoyage des trottoirs, déjections canines, affichages, émondage, ...).

Un deuxième agent a été récemment désigné par le conseil communal. Celui-ci sera principalement présent sur le terrain.

Sa principale mission est d'être la personne relais entre la commune et le citoyen pour tenter de rendre l'environnement plus agréable encore. L'objectif premier est de sensibiliser et d'expliquer aux citoyens l'importance du respect de leur environnement.

Des actions de sensibilisation sur différentes thématiques (stationnement gênant, entretien des trottoirs, déchets, ...) auront lieu dans un premier temps.

Sensibiliser est une chose, mais à comportements répétés, des mesures de répression seront prises.

La commune a mis en place ce système et continue à œuvrer pour votre bien-être : les papiers sont ramassés une fois par mois, les bulles à verre sont disponibles continuellement dans chaque village et de nombreux autres déchets peuvent être déposés au parc à conteneurs.

Afin de préserver notre bel environnement, profitez des services qui vous sont disponibles.

Pourquoi risquer une amende alors que cela n'aurait rien coûté ou maximum un trajet jusqu'au parc à conteneurs ?

Vanessa SOUMOY Tél : 071/68.14.63

Geoffroy HEUSSCHEN Tél : 0474/94.98.94

agent-constatateur@florennes.be

Article rédigé par Vanessa SOUMOY, Agent constatateur

ENVIRONNEMENT

ZOOM SUR LES RÉNOUÉES ASIATIQUES : ESPÈCES VÉGÉTALES INVASIVES

Originaires d'Asie, les renouées (Fallopia japonica, F. sachalinensis, F. x bohemica) ont été introduites en Europe à des fins ornementales au 19e siècle. Elles sont aujourd'hui incontrôlables et prolifèrent dans tous les milieux.

Une espèce est considérée comme **invasive** lorsqu'elle est à la fois exotique, et envahissante : les renouées asiatiques remplissent tous les critères.



Massif de renouées asiatiques (crédit CRSA).

Mais qu'est-ce qui explique l'expansion massive de cette plante ?

De prime abord, ces caractéristiques peuvent séduire le jardinier, mais il ne faut pas se laisser tromper ! Cette plante figure selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), **au palmarès des 100 pires espèces envahissantes de la planète.**

Les renouées asiatiques possèdent un rhizome pouvant s'enfoncer à plus de 5 mètres de profondeur et s'étendre latéralement sur 7 mètres ! En plus de ces performances, la plante libère également une substance dans le sol (phytotoxine) pour empêcher la colonisation par d'autres plantes. En Europe, la plante se reproduit essentiellement de façon végétative. Ce mode de reproduction est fort efficace : **un fragment de tige ou de rhizome de quelques centimètres cubes peut donner naissance à un nouveau plant.**



Fleurs , massif, tiges de renouées asiatiques (crédit: CRSA et Wikipédia)

Elle forme des peuplements denses qui étouffent les espèces indigènes, **appauvrissant ainsi la diversité biologique des écosystèmes.**

L'éradication des renouées asiatiques est extrêmement difficile, aussi faut-il éviter à tout prix de la cultiver.

Comment les reconnaitre ?

Plante vivace à croissance rapide, pouvant atteindre 2,5 à 4 m de hauteur. Ses tiges creuses et noueuses sont semblables à celles du bambou. Ses feuilles sont alternes, en forme de cœur et se terminent par une petite pointe. À la fin de l'été, elle est parsemée de panicules à fleurs blanches.

Que faire pour limiter leur propagation ?

Aujourd'hui, des actions sont menées pour limiter leur expansion, mais c'est également au citoyen d'agir :

- Apprendre à les reconnaitre : http://biodiversite.wallonie.be/fr/les-renouees-asiatiques.html?IDC=6234
- Les signaler sur observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/ ;
- Ne pas les acheter, ni les vendre ;
- Faire attention de ne pas les propager lors de **l'entretien des espaces verts**, ou lors d'activités ou de travaux qui nécessitent le **déplacement de terres ou de déchets végétaux** ;
- **Ne pas composter sans précautions**. L'exportation des tiges vertes doit se faire vers un incinérateur ou un centre de compostage industriel agréé.

Comment s'en débarrasser ?

La meilleure solution est encore de ne pas toucher du tout à la plante si vous n'êtes pas certain de la méthode à employer. Si vous souhaitez lutter contre cette plante invasive, l'arbre décisionnel pourra vous orienter vers la méthodologie la plus adéquate en fonction de votre contexte et de vos moyens.

Vous le trouverez sur le site http://biodiversite.wallonie.be/fr/les-renouees-asiatiques.html?IDC=6234.

Quelques conseils de gestion

Il n'y a **pas de solution miracle**. La gestion de cette plante demandera du temps (mois, années), de la régularité et beaucoup d'énergie. Armez-vous de **patience** !

Mais si vous êtes en présence d'une petite population et que vous souhaitez participer à sa gestion, alors vous pouvez appliquer ces quelques conseils simples :

1. Le cœur de la plante est son rhizome, il faut donc s'y attaquer si on veut s'en débarrasser ;
2. Arracher l'entièreté de la plante et surtout le plus de rhizome possible. La fourche-bêche est un outil pratique pour cette tâche. Attention, lors de la gestion, à ne pas disséminer des fragments de tige ou de racine dans la nature. Vous risqueriez de propager cette plante et de faire pire que mieux ;
3. La régularité est votre meilleur allié. Repassez régulièrement pour arracher les repousses et leur rhizome ;
4. Bien nettoyer tous les outils ainsi que le matériel (bottes/roues) utilisé pour effectuer les travaux ;
5. Surveiller le site chaque année (5 à 10 ans) afin de détecter rapidement d'éventuelles repousses.

Le Contrat de Rivière Sambre et Affluents et ses partenaires participent à la gestion des renouées asiatiques sur le bassin de la Sambre. Rendez-vous sur notre site internet pour plus d'informations sur nos actions : https://www.crsambre.be/

Article rédigé par le Contrat de Rivière Sambre et Affluents

JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU : INAUGURATION DE LA FONTAINE DE FLAVION, LE SAMEDI 16 MARS À 10H30

Lors des Journées wallonnes de l'Eau entre le 16 et le 31 mars, le Contrat de rivière Haute-Meuse, le Contrat de rivière Sambre & Affluents ainsi que leurs partenaires vous proposent un beau programme d'activités dont la chasse aux trésors « L'Eaudyssée » pour le bassin de la Haute-Meuse, des balades, des visites de stations d'épuration…

Au niveau local, la Commune de Florennes et le Contrat de rivière Haute-Meuse vous proposent l'inauguration, le samedi 16 mars, à 10h30, du square de la fontaine de Flavion, restauré récemment et qui introduira les Journées Wallonnes de l'Eau à l'échelon local ! Après les discours officiels, vous aurez l'occasion de visiter les différents aménagements réalisés dans le centre du village autour du Flavion (fontaine rénovée, passage à gué, passerelle, parcours didactique…). Un verre sera offert en clôture de l'activité à 12h30.

Samedi 16 mars à 10h30, rendez-vous au site de la Fontaine, rue du Tram à Flavion, pour les inaugurations.



Samedi 30 mars à 13h00, rendez-vous au site de la Fontaine, rue du Tram à Flavion, pour une balade à la découverte des sources et résurgences de Flavion, organisée par Florennes Nature.

Informations pratiques et programme complet des Journées Wallonnes de l'Eau sur les canaux de communication du Contrat de rivière Haute-Meuse (crhm.be, facebook.com/crhautemeuse) et www.florennes.be

Le Contrat de Rivière Haute Meuse

ENVIRONNEMENT



ENTRE PIERRE ET EAU

A la découverte du parcours de l'eau dans la roche calcaire à Flavion. Balade guidée par un guide nature des CNB.

Le samedi 30 mars 2024 : Départ et arrivée sur le site de la Fontaine, Rue du Tram, à 5620 Flavion

Heure de départ : 13h00 | Distance 6 km – Durée +/- 4heures

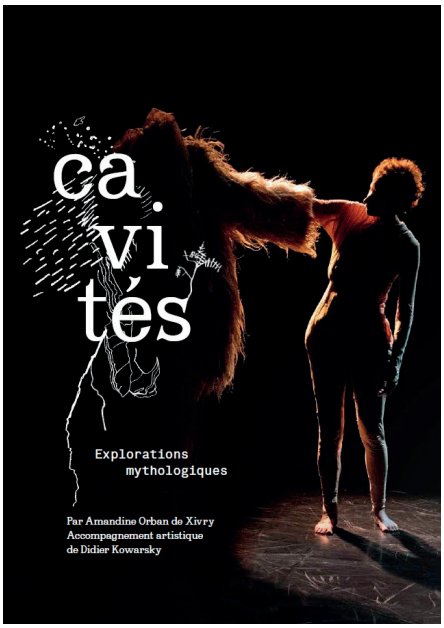
Tout public, parcours un peu sportif, malheureusement pas accessibles aux PMR, ni aux poussettes. Tenue adaptée aux conditions atmosphériques et au parcours, bottines conseillées, pas de commodité sur le parcours.

Inscription obligatoire auprès de Michel GRÉGOIRE, guide nature – CNB : 0498/22 72 83

Organisation : Contrat Rivière Haute-Meuse, PCDN Florennes et Cercles Naturalistes de Belgique, Activité dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau 2024







LE PROJET « ATTENTIONS AUX VIVANTS »

Activités du Foyer culturel

Le Foyer culturel et la Bibliothèque de Florennes se retrouvent, ainsi que de nombreux partenaires, pour vous proposer un nouveau projet intitulé « **Attentions aux vivants** ». Il s'agit de porter de nouveaux regards sur le vivant, de témoigner du foisonnement de la vie que nous côtoyons au quotidien, de faire entrer dans le champ de l'attention collective ce qui est négligé, abimé et doit être protégé, et de repenser la place de l'humain au sein des écosystèmes.

Et comme on ne refait pas le monde en six jours, nous vous proposons d'y travailler pendant deux années au cours desquelles de nombreux évènements vous seront proposés. Que vous soyez jogger, jardinier, photographe, promeneur, artiste ou encore rêveur… Quelles que soient les relations que vous entretenez avec ce qui peuple le monde…Il y a sans aucun doute un rendez-vous qui pourrait vous intéresser, qui ne peut que vous concerner. Restez donc attentifs.

Activités du Foyer culturel

Le Foyer culturel, c'est également de nombreux partenariats avec des associations de la région, dont les harmonies et fanfares. Nos prochains partenariats seront le **concert de printemps** de l'Harmonie Royale Sainte-Cécile de Florennes, le vendredi 22 mars à la Collégiale de Florennes et la **Soirée blind test** de la Fanfare Royale de Rosée, le samedi 23 mars, à la Salle Saint-Louis de Rosée.

Le prochain spectacle proposé par le Foyer culturel de Florennes sera "**Cavités**" de Amandine ORBAN, le samedi 6 avril, à 20 heures. Ce spectacle vous est proposé dans le cadre du cycle « Cont'émoi », rassemblant les Centres culturels de l'arrondissement de Philippeville autour d'une programmation commune.

Toutes les infos sur le site du Foyer culturel : www.foyerflorennes.be.

Article rédigé par Laura WARICHET,
Chargée de coopération et communication
au Foyer culturel
et Frédéric LAMBOT,
Animateur à la bibliothèque

IL S'EN PASSE DES CHOSES À LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE !

La bibliothèque communale Buxin-Simon et son vaste choix de médias (romans, documentaires, albums, BD, périodiques, documents audiovisuels, etc.), vous connaissez certainement…

La bibliothèque, on le sait peut-être moins, c'est aussi le lieu d'animations de qualité pour tous les âges et centres d'intérêt.

Pour les tout-petits jusqu'aux adolescents

BEBE LIT ! Une animation, un thème !

Lecture et découverte pour les bébés de 0 à 3 ans.

Trente minutes de lecture et trente minutes de découverte des livres dans notre « espace bébés ».

Parce que lire c'est : partager, réfléchir, associer, rire, frémir, se faire peur mais aussi se rassurer… Parce que découvrir c'est : mâchouiller, caresser, respirer, effleurer, déplier, ouvrir et fermer…

Chaque 1er mercredi du mois de 16h30 à 17h30.

Prochains rendez-vous le 3 avril « Promenade dans la forêt », le 8 mai « Aouuuh ! Le loup » et le 5 juin « Bonnes vacances crocodile ».

La réservation est obligatoire pour un accueil optimal. Avec Isabelle KOHLER.

Mercredi bibli pour les 6-12ans

Le « Mercredi bibli », c'est un thème exploré au travers de livres suivi d'un atelier créatif. Pour les 6 à 12 ans, accompagnés ou non d'un adulte.Une fois par mois - en principe, le 3ème mercredi du mois - de 13h30 à15h30, en période scolaire. Prochains rendez-vous les 20 mars « Escape Game », le 17 avril « Graines » et le 15 mai « Les grenouilles ».

La réservation est obligatoire pour un accueil optimal. Avec Isabelle KOHLER et Lolita HENROT.

Book Club

Le nouveau rendez-vous des ados. Un club de lecture déconstruit pour les 10-18 ans. Pour voir le livre autrement, découvrir l'univers de la littérature autour d'activités variées et ludiques.

Une fois par mois, le samedi de 14h à 15h30. Prochains rendez-vous les 16 mars, 13 avril, 4 mai et 15 juin.

Informations et inscriptions auprès de Lolita HENROT.

Ateliers d'orientation avec Infor Jeunes

Dès à présent, Infor Jeunes ESEM te propose des rendez-vous d'orientation entièrement gratuits, destinés aux jeunes de 12 à 30 ans, dans les locaux de son point relais à la bibliothèque.

Lors d'une première prise de contact, tu pourras discuter avec une conseillère et selon tes besoins, un parcours d'orientation te sera proposé pour apprendre à te connaître, savoir où tu en es et recevoir les informations sur les études, formations et professions.

Tu peux prendre rendez-vous par téléphone au 0478 / 62 03 99 avec Elodie WAUTHELET.

Et pour les adultes

Club de lecture

Une fois par mois, le jeudi de 14h à 16h. Prochains rendez-vous les 21 mars, 11 avril et 16 mai.

Découverte de livres et d'auteurs, échanges, rencontres d'auteurs. De janvier à mai 2024, lecture des cinq livres en compétition pour le prix Horizon du deuxième roman, prix littéraire de la ville de Marche-en-Famenne, présidé par Armel JOB. Bienvenue à toutes et tous ! Avec Monique VERRYT.

Les ateliers du mercredi à l'espace public numérique

Des ateliers utiles pour la vie quotidienne, en petits groupes pour voir et revoir les bases du numérique (Windows, l'explorateur de fichier, la messagerie électronique, les services publics en ligne, la banque en ligne, etc…). Chaque mercredi de 9h30 à 11h30.

Informations et inscriptions auprès de Monique VERRYT.

L'EPN de la bibliothèque est agréé par la Wallonie.

Initiations individualisées au numérique

Se familiariser avec le PC, la tablette ou le smartphone. Sur rendez-vous. Avec Monique VERRYT (1€/h).

La grainothèque et son atelier

Un espace de partage de semences locales et paysannes reposant sur le principe de la réciprocité : graines de légumes et de fleurs gratuites, en échange de graines à apporter après récolte.

Ateliers pratiques pour jardiniers débutants ou confirmés chaque 1er mardi du mois à 18h.

Informations et contact : Frédéric LAMBOT.

De fils en aiguilles

Atelier de partage de pratiques autour du tricot, du crochet, du tissage et de la couture. Appel aux dons de tissus (coupons ou chutes), machine à coudre, mercerie (rubans, fils) ...

Chaque vendredi de 13h30 à 16h30. Avec Myriam GORLIAS

Des formations également

Cours d'alphabétisation

En Province de Namur, on estime à 39.000 le nombre d'adultes analphabètes, des adultes qui n'ont pas les compétences de base en lecture, écriture ou calcul. Pour ces personnes, des formations en alphabétisation existent en plusieurs lieux de la Province.

A Florennes, c'est à la bibliothèque communale que l'ASBL Lire et Ecrire organise une formation en alphabétisation. C'est une formation de 12 à 15 heures par semaine, pour les adultes, belges ou étrangers, qui ont des difficultés pour lire, écrire, calculer ou communiquer.

La formation est gratuite et, de plus, pour les demandeurs d'emploi, elle donne accès à un contrat de formation FOREM.

La formation se donne dans les locaux de la bibliothèque communale.

Pour toute inscription ou rendez-vous, téléphonez à Robin au 0498/17.27.00 ou envoyez un mail à namur@lire-et-ecrire.be.

Si vous connaissez une personne concernée, n'hésitez pas à l'encourager à rejoindre le groupe de Florennes.

Cours de FLE – Français Langue Etrangère

Vous connaissez des personnes étrangères souhaitant apprendre le français ? Prenez contact avec nous. La bibliothèque propose en effet des cours de FLE c'est-à-dire de « français langue étrangère » à destination de personnes non francophones.

Ces cours s'adressent à des adultes d'origine étrangère ayant été scolarisés dans leur langue maternelle (études primaires ou équivalent CEB).

Formation reconnue dans le cadre du Parcours d'Intégration, organisée avec le soutien de la Wallonie. Entrée permanente. Informations et inscriptions auprès de Cathy MICHAT.

Nous contacter

Pour toute information complémentaire sur les animations et formations ainsi que pour vous inscrire à l'une d'entre elles, un seul numéro de téléphone : 071/68 14 68.

Vous pouvez également nous envoyer un mail à bibliotheque@florennes.be

Et pour rester informés de notre actualité, suivez-nous sur la page Facebook/Instagram « Bibliothèque-EPN de Florennes ».

Bibliothèque communale Buxin-Simon
Avenue Jules Lahaye 4 - 5620 Florennes
071/68 14 68

Heures d'ouverture

Sur rendez-vous le mardi et le vendredi

Lundi :	9h-12h et 13h-19h
Mercredi :	9h-12h et 13h-18h
Jeudi :	9h-18h sans interruption
Samedi :	9h-12h et 12h30-15h30

Article rédigé par Monique VERRYT, Bibliothécaire, Antonin COLLINET, Echevin de la Culture

Les 55 ans et +

« On dit que …"

Lors de vos balades dans nos villages, partez à la découverte des anecdotes, légendes et histoires de chez nous ! À lire ou à écouter…
Pour attiser votre curiosité, des nouveautés, chaque première semaine des mois impairs !





À l'aide de votre smartphone, recherchez les trois géocaches dissimulées dans chacun des villages …. D'autres histoires vous seront partagées !

3e voyage organisé par le CCCA, samedi 22 juin 2024

Envie d'une virée à la mer ? Rejoignez-nous pour savourer la Zélande avec ses digues ouvertes, ses dunes à perte de vue, …



Les activités du CCCA pour les ainés

- Visite sur le marché, le jeudi.

- Matinée « jeux » à la Résidence des Ducs, en collaboration avec la ludothèque.

- Prochainement, séance cinéma mensuelle, en collaboration avec le Foyer culturel.

- Incessamment, animation autour du Code de la route. Il est utile de le réviser de temps en temps, de nouvelles règles y faisant régulièrement leur apparition. Vous pourrez évaluer de manière ludique vos connaissances en matière de règles de circulation et de sécurité routière en participant à nos animations.

« Une boite jaune…. comme un petit coffre-fort dans son frigo ! »

Toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou non, bénéficieront d'une boite dans laquelle seront glissées la liste des médicaments et traitements suivis ainsi que les informations sur les proches à contacter en cas de problèmes. ***Informations utiles pour tous les services de secours par exemple en cas de malaises, de chutes.***



Pourquoi dans le frigo ? Parce que quasiment tout le monde possède un frigo, ce qui permet de toujours placer cette boite au même endroit pour ne pas devoir la chercher, et donc, gagner du temps.

À votre service : « Le petit mémo du trimestre »

CCCA : Le **C**onseil **C**onsultatif **C**ommunal des **A**inés a pour mandat de faire connaitre, comprendre et prendre en compte les préoccupations, aspirations et droits des ainés résidant sur le territoire de la commune, en vue d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer une meilleure harmonie sociale. Président du CCCA : Philippe Paquet 0491/22 27 99

CCA : La **C**ommission **C**ommunale de l'**A**ccueil est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination. Il est compétent pour analyser tous les problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants pendant leur temps libre.

CoopESEM : Coopérative de producteurs locaux et de consommateurs.
Rue Ruisseau des Forges 76 - Florennes 0493 29 99 86

EPN : Espace **P**ublic **N**umérique **-** Des ordinateurs sont mis à votre disposition pour l'accès à internet, traitement de texte, tableur, impression de documents, avec l'aide d'une animatrice.
Bibliothèque Florennes - Avenue Jules Lahaye 4 071 68 14 68

ESEM : Entre-**S**ambre-et-**M**euse

Des attentes ? Des idées ? Vous pouvez rejoindre l'équipe du CCCA.
Plan de Cohésion Sociale : 071/ 68 14 69
CCCAFlorennes@outlook.be

À l'initiative du Conseil Consultatif Communal des Ainés de Florennes (CCCA)

Un bon équilibre pour une bonne qualité de vie…

Dès mars 2024 grâce à l'initiative du Conseil Consultatif Communal des Ainés, en collaboration avec le Service de Cohésion Sociale de Florennes et Sports Seniors, une session **de 12 ateliers « réduction des chutes » verra le jour dans l'entité de Florennes.**

Les éléments perturbant notre équilibre sont nombreux : un trottoir irrégulier, une paire de chaussures usées, une bousculade, un objet traînant par terre…



Nos capacités d'adaptation à la perte d'équilibre déclinent avec l'âge mais beaucoup d'éléments peuvent influencer le risque de chute. On note entre autres le niveau d'activité physique, la qualité de la vision, le surpoids, la prise de certains médicaments…

Nous ne pouvons donc rien faire contre certains facteurs, mais nous pouvons agir sur d'autres. C'est ce que proposent les ateliers « **Vivre actif** », un projet canadien adapté pour la Belgique par l'ASBL Educa Santé.

La chute en chiffres…

- Une personne de plus de 65 ans sur trois fait au moins une chute dans l'année
- Plus de 60% des chutes se produisent au domicile.
- À la suite d'une fracture du fémur, 1/3 des personnes doivent être institutionnalisées.
- Une personne sur deux rechute dans l'année.
- Pour beaucoup de seniors, la chute constitue l'évènement déclencheur d'une perte de mobilité et d'autonomie.

En pratique :

Vous avez plus de 65 ans et vous désirez savoir si vous êtes ou pas à risque de chute,

Vous souhaitez participer à une séance d'information et de dépistage.

Jeudi 14 mars 2024

Espace Culture de Florennes

10h00 et 12h00

Cerise sur le gâteau, un petit déjeuner vous sera offert par le Conseil Consultatif Communal des Ainés et le Service de Cohésion Sociale de Florennes.

Inscription obligatoire : 071/ 68 14 69 – michael.daffe@florennes.be

Philippe PAQUET,
Président du Conseil Consultatif Communal
des Aînés et Catherine BARTHELEMY,
Echevine des Aînés

DU CÔTÉ DU CPAS… LA CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024



Chers citoyens,

Je souhaite vous donner quelques nouvelles du CPAS et de la résidence des Ducs…

Pour ce faire, quoi de mieux que de vous livrer le petit mot prévu pour la séance des vœux qui s'est tenue ce 26 janvier 2024…

J'y joins la partie du discours de Monsieur Dehombreux, Directeur général du CPAS, à l'occasion de la mise à la pension de deux membres du personnel.

Je vous souhaite une bonne lecture.

« Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Pour débuter, je tiens à présenter mes meilleurs vœux à celles et ceux que je n'aurais pas encore vus personnellement depuis ce début d'année.

Je vous souhaite une année 2024 pleine de bonheur et de santé au quotidien.

Vous le savez mieux que moi, les derniers aménagements du site ne sont toujours pas terminés et cela devient long pour tout le monde. Les terres présentes à l'avant de la résidence vont normalement être bientôt évacuées, mais cela n'est que la tête de l'iceberg des choses qui sont encore à terminer.

Comme toute nouvelle construction, il faut un certain temps, pour ne pas dire un temps certain, pour que tout fonctionne comme il se doit pour votre sécurité et celles des résidents.

Je tiens ici à remercier Monsieur Dehombreux pour le sérieux mis au suivi de ce chantier qui lui a pris et lui prend encore, un temps et une énergie considérables.

Vos plages horaires ont été revues, des engagements ont été consentis dans la mesure des possibilités à la fois budgétaires mais surtout de recrutement. Vous êtes certainement au courant des difficultés rencontrées par vos chefs de service pour engager du personnel supplémentaire.

Suite au passage à l'IFIC (l'Institut de classification de fonctions), seuls les barèmes des métiers d'infirmier et de kinésithérapeute, d'ergothérapeute et de logopède ont été mis au même niveau que ceux des personnes travaillant en milieu hospitalier. Pourtant, le travail nécessaire pour ce passage avait été fourni pour tout le personnel : j'espère donc que les autres travailleurs pourront rapidement en bénéficier aussi. Malheureusement, je ne dispose d'aucun pouvoir en vue d'activer ce processus.

L'ouverture de la résidence sur l'extérieur me semble très bénéfique : les résidents apprécient de ne pas être oubliés mais au contraire d'être placés au centre des préoccupations de plusieurs organisations. Je pense ici à la Croix Rouge, au Conseil Consultatif Communal des Aînés, à la Ludothèque, aux écoles pour l'intergénérationnel, aux différents bénévoles et j'en oublie tellement ils sont nombreux…

Chacune et chacun à votre niveau, vous êtes indispensables pour que la maison de repos fonctionne correctement et qu'ainsi, les résidents qui vous sont confiés bénéficient de la vie confortable qu'ils sont en droit d'attendre, avec tout ce que cela sous-entend comme travail.

Je sais et je vois combien ce travail peut être pénible au quotidien et je connais aussi l'importance de votre investissement personnel. Je vous remercie pour tous les efforts consentis afin que ce bel outil mis à votre disposition prenne son envol.

Sachez que c'est ensemble, et main dans la main, que votre bien-être au travail et celui des résidents, pourront devenir une réalité !

Le CPAS garde le système de rendez-vous pour recevoir les bénéficiaires tout en maintenant pour eux l'opportunité d'être accueillis lors de permanences pour toutes les demandes dites urgentes.

Des procédures ont été établies et les services ont été réorganisés afin d'optimaliser la prise en charge de chaque bénéficiaire, tant en première ligne qu'à l'insertion.

La prise en main du nouveau logiciel informatique (EOS) par chacune et chacun des travailleurs sociaux, permet un gain de temps considérable puisqu'il offre d'autres opportunités.

Notre engagement en faveur des personnes les plus défavorisées de notre commune reste notre point de mire pour 2024.

Notre taxi social a enfin repris du service grâce à Mobilesem qui le fait de nouveau voyager, une personne sous « article 60 » ayant été mandatée à cette fin.

L'an dernier, je vous parlais du regroupement des différents services du CPAS au sein de la maison Degrange.

Suite au passage du conseiller en prévention, de l'amiante a été découverte à certains endroits. Cela était susceptible d'être dangereux pour le personnel qui occuperait la place. Nous avons dû faire intervenir une société spécialisée dans le traitement de l'amiante. Heureusement, plus de peur que de mal, tout pourra rentrer dans l'ordre à moindres frais.

Le BEP, qui est à la manœuvre pour la mise en conformité des locaux avant que nous puissions les intégrer, va rapidement programmer une réunion collégiale des différents services qui vont y prendre place car il est prévu que nous n'y soyons pas seuls. En effet, la police et le service d'ambulance sont susceptibles de nous rejoindre suite à la vétusté de leurs locaux respectifs.

Un second pilier de pension a été mis en place dès cette année 2023, afin d'en faire bénéficier les agents du CPAS dans leur entièreté, au même titre que ceux de la commune.

Je profite de l'occasion pour remercier l'ensemble du personnel du CPAS, service social, administratif et bien évidemment, celui de la résidence des Ducs, qui malgré des conditions souvent compliquées, arrive à remplir ses missions avec la discrétion et le professionnalisme qui le caractérisent.

Je pense qu'il est important que vous sachiez que le montant de l'intervention communale dans le budget du CPAS est tout de même de 2.288.000.00 €.

La commune prend aussi en charge les montants concernant les cotisations de responsabilisation (25.154,64 €) ainsi que le deuxième pilier de pension (127.476,73 €).

Je cède la parole à Monsieur Dehombreux, qui va prononcer quelques mots à l'occasion de la récente mise à la pension de deux membres du personnel et leur exprimer toute notre gratitude pour leur carrière exemplaire.

Je vous remercie de votre attention.

Marie-Christine PIERARD,
Présidente du Conseil de l'Action sociale

Extrait du discours de Monsieur Dehombreux de ce 26 janvier 2024.

« Comme cela vous a été annoncé par Marie-Christine, je tiens, au nom de l'ensemble du personnel du CPAS et des membres du Conseil de l'Action sociale, à mettre à l'honneur deux personnes qui, depuis de très longues années, ont activement contribué au bon fonctionnement de nos services…

La première a intégré l'équipe de nettoyage de la Résidence DEGRANGE le 1er septembre 1991, il y a un peu plus de 32 ans, en provenance des ACEC de Charleroi. Toujours prête à se déguiser mais jamais à se cacher quand il s'agissait de travailler d'arrache-pied pour tout faire blinquer, souvent avec un caractère bien trempé, philosophe à ses heures et souvent de bonne humeur…

La seconde a rejoint l'équipe administrative du CPAS en avril 2004 en provenance de l'IMTR de Loverval, voici près de 20 ans. Courageuse en diable, discrète mais efficace dans l'action, aux petits oignons avec les bénéficiaires des repas à domicile, elle était toujours là lors des journées festives…

Il s'agit, vous les aurez sans doute reconnues, de Marcelle THIRY et de Nicole LAHAYE qui, en ce début d'année 2024, viennent d'être admises à une pension amplement méritée. Je vous demande de les applaudir très chaleureusement pour leur dévouement tout au long de ces années passées au service du CPAS et de sa maison de repos ».

SOCIAL

LE SCHÉMA D'INTERVENTION COMMUNAL EN MATIÈRE D'ASSUÉTUDES

Suite à l'augmentation significative de la consommation de produits stupéfiants rapportée par différents opérateurs, sous l'impulsion et en collaboration avec notre Bourgmestre Monsieur Stéphane LASSEAUX, notre commune a décidé d'agir et d'analyser pratiquement la situation.

Afin d'appréhender la problématique dans sa globalité, dès janvier 2023, nous avons initié une réflexion avec les partenaires locaux et extra locaux à savoir : la Maison des Jeunes de Florennes, l'AMO Jeunes 2000, l'ASBL PSYNAM, l'ASBL « Le Répit », le Point Contact Alcool Drogues, les établissements scolaires, la Zone de Police FLOWAL et le Service de Cohésion sociale afin de déterminer ensemble un Schéma d'Intervention Communal en matière d'Assuétudes pour Florennes (SCAF).

Nous avons voulu apporter les outils utiles à tous les opérateurs de la commune susceptibles d'être confrontés à la problématique, notre objectif étant avant tout de permettre à tous de mieux identifier la problématique et de pouvoir agir en bonne intelligence.

Nous avons ciblé plusieurs portes d'entrée :

- Les intervenants de première ligne,
- Le réseau scolaire,
- Les parents.

Plusieurs actions ont été menées dans le cadre de ce plan d'action

En ce sens, les partenaires locaux ont été formés à la problématique des assuétudes,

- Une présentation des services compétents sur notre commune a été proposée à tous les corps enseignants des réseaux présents sur l'entité,
- Une séance d'information sur les services de soutien aux parents a été dispensée lors d'une soirée d'échange.

D'autre part, nous finalisons la création d'un guide succinct d'accompagnement pour le personnel enseignant et éducatif. Le Logo de ce guide, ci-joint, a été créé par les élèves de la section infographie de l'Institut Saints-Pierre-et-Paul de Florennes.



Il va de soi que pour que ce SCAF soit cohérent, la Police de la zone a été activement impliquée dans la réflexion et des moyens ont été développés, notamment via la présence régulière de patrouilles avec maitres-chiens aux endroits et moments opportuns. Ce groupe de réflexion a pour vocation de rester en alerte, de se réunir régulièrement et de poursuivre le développement des actions permettant d'agir de façon constante sur ce malheureux phénomène.

Pour tous renseignements sur ce dispositif, vous pouvez contacter le Service de Cohésion Sociale (pcs@florennes.be, 071/68.14.69).

Article rédigé par Quentin LORENT,
Chef du Plan de Cohésion Sociale

SPORTS

MÉMORIAL SCIEUR-LAMBOT

Afin de perpétuer la mémoire du glorieux passé florennois en matière de cyclisme, la commune de Florennes tient à soutenir l'organisation d'une course cycliste sur son territoire.

C'est pourquoi, en étroite collaboration avec le Royal Namur Vélo, aura lieu le dimanche 24 mars prochain le Mémorial Scieur-Lambot, sur le territoire de notre entité. Ce nom est donné à cette épreuve depuis de très nombreuses années, mais il ne faut pas occulter non plus les exploits réalisés par le Morialmétois Emile Masson ou par Philippe Thys. Le parcours sera le suivant : pour les Elites et Espoirs, le départ officiel se tiendra au même endroit, à 14h30, avec une arrivée vers 17h30, suivie également de la remise des prix. La circulation des véhicules sera bien autorisée dans le sens de la circulation, tout en étant encadrée par des signaleurs et par la zone de Police.

A ce propos, nous remercions chaleureusement la Zone de Police et la Zone Dinaphi pour leur bonne collaboration dans le cadre de cette organisation, le service technique communal et bien entendu, le Royal Namur Vélo ainsi que les citoyens impactés qui seront aux premières loges pour apprécier le spectacle du jour.

Venez nombreux pour admirer les futurs Van Aert, Evenepoel et De Lie, en espérant une météo clémente.

Article rédigé par Antonin COLLINET,
Echevin du Sport



Rue Saint Gangulphe 12 - 5620 Florennes

n° BCE : 0830.995.139.

Agence de Titres-Services

Le coup de Balai

Nettoyage

Lessive

Repassage

Petits travaux de couture

Préparation de repas

Courses ménagères

Une aide-ménagère à domicile pour 8,10€*
de l'heure grâce aux Titres-Services
* après déduction fiscale

Le "Coup de Balai" recrute !!!

Rue de la chapelle, 11 - 5620 Florennes
071/68.71.30
info@lecoupdebalai.be www.lecoupdebalai.be

DONEUX
VOTRE EMPREINTE VISUELLE

VOTRE PUBLICITÉ DANS NOS REVUES COMMUNALES ?
CONTACTEZ SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE OU 0499 88 18 20